

TERRITOIRE

Covid-19 : une année à part...

Mis en ligne le **Tuesday 16 March 2021**

Il y a un an tout juste, le 17 mars, Brest métropole, comme toute la France, entrait dans l'inconnu, avec un confinement inédit, destiné à enrayer la propagation de l'épidémie de Covid-19.



Des rues d'un coup désertes, les rideaux des commerçants, hors alimentations, baissés, et un silence de sidération (ici en photos)... **Le 17 mars 2020, dans les rues de Brest métropole, le long des sentiers côtiers, au cœur des parcs et jardins, tout ou presque s'est arrêté** (ici notre rubrique Covid19), dans le cadre d'un confinement national jamais vu.

Recomposer le quotidien

Très vite, il fallut s'organiser. Apprendre à télécharger une attestation de déplacement dérogatoire, à travailler, quand cela était encore possible, depuis chez soi, à faire l'école à la maison.... Et découvrir l'attente quotidienne des résultats de cette mise sous cloche si angoissante. **Très vite aussi, la solidarité est venue** : les uns se sont mis à faire leurs courses pour un voisin fragile ou âgé, les autres à applaudir, chaque soir à 20 heures, ces soignants seuls au front, quand d'autres ont vite prêté main forte aux associations caritatives.

Assurer les services

Face à cette [mise à l'arrêt du quotidien](#) (ici en vidéo), **Brest métropole et ses huit communes ont aussi su se mettre en ordre de marche pour assurer l'essentiel et bien plus.** Organisation des transports en commun pour celles et ceux qui devaient assurer une mission d'intérêt général, mise sur pied de nouveaux modes de fonctionnement pour le ramassage des ordures ménagères, renforcement aussi des livraisons de repas à domicile pour les plus âgés, comme ouverture rapide, à Brest d'un centre de distribution alimentaire pour les plus en difficultés...

Solidarité au long cours

Puis, au fil du temps, entre [déconfinement du 11 mai](#) (ici en photos), puis re confinement partiel (du 30 octobre au 15 décembre), et enfin couvre-feu national, **les mesures locales sont venues accompagner nombre d'habitantes et d'habitants à tenir bon.** Exonération de paiement des droits de terrasses l'été, stationnement gratuit pendant le premier confinement, mise en place à l'automne d'une plate-forme d'achat local ; mais aussi soutien des associations caritatives, comme des associations d'écoute devenues indispensables dans un contexte d'isolement qui pèse sur le moral de tous... **Le principe de solidarité s'est avéré une réalité locale, qui dure encore aujourd'hui, alors que la France semble devoir faire face à une troisième vague de l'épidémie.**

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



≡ RETOUR À LA LISTE



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30